

# Natura 2000 en Baie du Mont Saint-Michel

## Actualisation du Document d'Objectifs



2<sup>e</sup> groupe de travail Milieux marins

28 septembre 2018

Crédit : J. Larrey (2010)



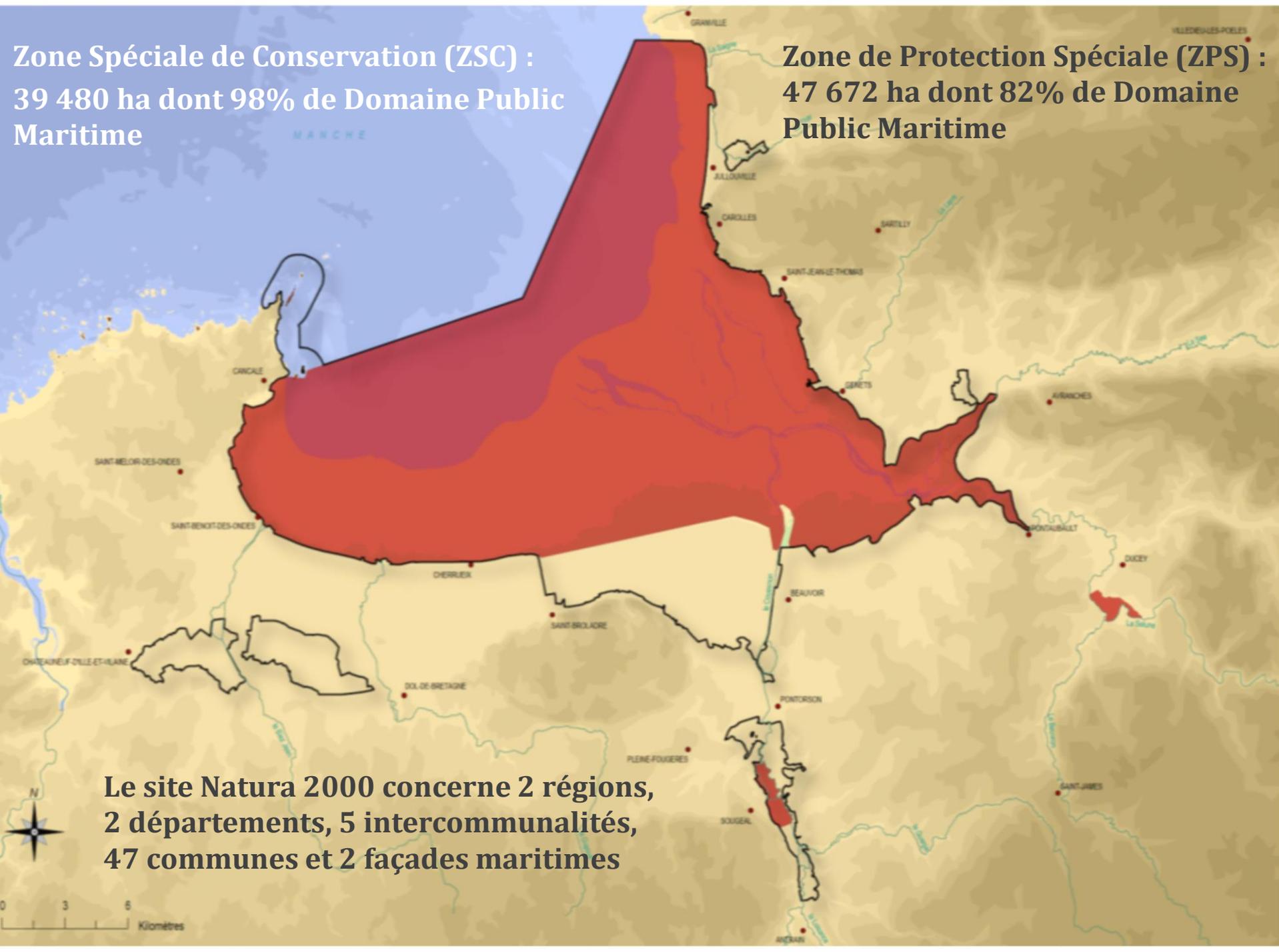
# Ordre du jour

- ❁ Démarche d'actualisation du Document d'Objectifs
- ❁ Partage de l'évaluation du Document d'Objectifs
  - Récifs d'Hermelles
  - Usages professionnels et de loisir
  - Communication et sensibilisation
  - Programmes transversaux
- ❁ Retours d'expériences
- ❁ Perspectives de gestion

**Discussion**  
**Concertation**

**Zone Spéciale de Conservation (ZSC) :**  
39 480 ha dont 98% de Domaine Public Maritime

**Zone de Protection Spéciale (ZPS) :**  
47 672 ha dont 82% de Domaine Public Maritime



**Le site Natura 2000 concerne 2 régions,  
2 départements, 5 intercommunalités,  
47 communes et 2 façades maritimes**





# L'évaluation du DocOb

❁ Réalisée en 2017 et présentée lors du Comité de Pilotage du 20 novembre 2017

## Article R414-9-6 du Code de l'environnement

*Le ou les préfets soumettent au moins tous les trois ans au comité de pilotage Natura 2000 un rapport sur la mise en œuvre du document d'objectifs.*

*Ils évaluent périodiquement l'état de conservation des habitats naturels et des populations des espèces de faune et de flore sauvages qui justifient la désignation du site et communiquent les résultats de cette évaluation aux membres du comité de pilotage Natura 2000.*

## ❁ Méthodologie d'évaluation

Evaluation par opération :

- ✓ Description des réalisations
- ✓ Niveau de réalisation :
  - Réalisée 
  - Partiellement réalisée 
  - Non réalisée 

2 Orientation n°...:

**Action n° :** .....

Habitats et espèces concernés :  
Secteurs concernés :

---

▪ **Opération ...1 :** .....

Description :  
**Type d'intervention :** Etude  / Travaux  / Veille et suivi  /  
Instruction  / Cohérence réglementaire  / Communication   
**Priorité :** \*/\*\*/\*\*  
**Maîtres d'ouvrages et partenaires :**

**Description des réalisations :**  
-

**Niveau de réalisation :** Réalisée / Partiellement réalisée / Non réalisée   

**Justification :**

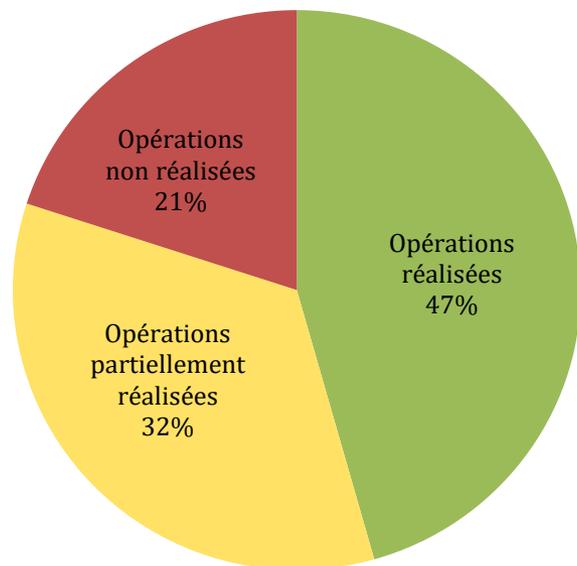
- changement de contexte
- manque de moyens
- opération non prioritaire
- contexte partenarial non favorable

Pers

Carte/photo/document

# L'évaluation du DocOb

## Bilan général

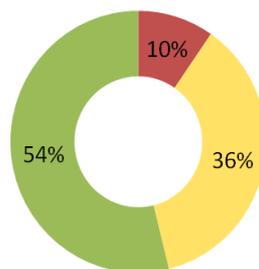


**Pourcentage d'opérations par niveau de réalisation**

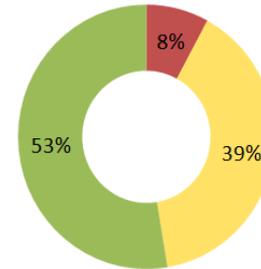
✓ 80% des opérations sont engagées

✓ Influence de la priorité sur la réalisation :

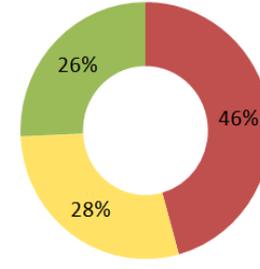
Opérations de priorité ★★★



Opérations de priorité ★★



Opérations de priorité ★



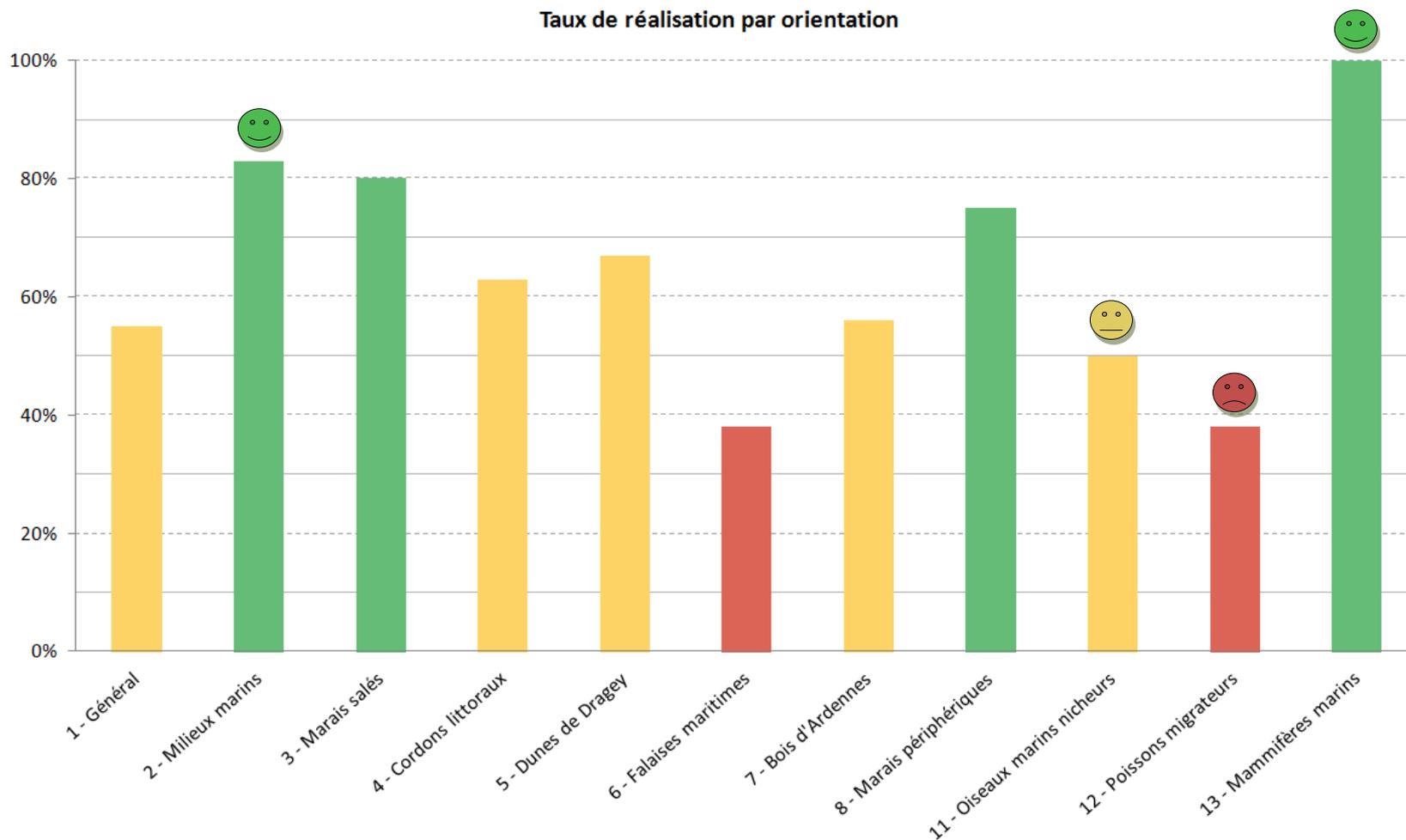
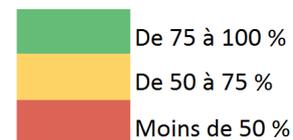
■ Non réalisées ■ Partiellement réalisées ■ réalisées

Les opérations non réalisées sont la conséquence de :

- Dissolution de l'AIMIV (20 opérations (15%) en dépendaient)
- Non prioritaire
- Insuffisance des moyens mis en œuvre

# L'évaluation du DocOb

## Bilan général



# Milieux marins

## ❖ Enjeux Natura 2000 (DocOb)

Zone de Protection Spéciale FR2510048

Zone Spéciale de Conservation FR 2500077

Domaine intertidal de 250 km<sup>2</sup> découvert aux marées de vives eaux d'équinoxe

De la chapelle Sainte-Anne à Cancale : domaine de type fond de baie  
Secteur oriental : domaine à caractère estuarien

Forte productivité primaire (phytoplancton, diatomées) favorisant une grande abondance d'invertébrés marins : ressource majeure pour l'avifaune et les poissons

Site de nurserie et de migration majeur

Habitats naturels remarquables : herbiers de zostères marines, bancs de Maërl, banquettes à *Lanice conchilega*, récifs d'Hermelles (plus grands d'Europe)

Accueil de l'avifaune migratrice, hivernante et nicheuse : site d'importance internationale avec potentiel de zone refuge

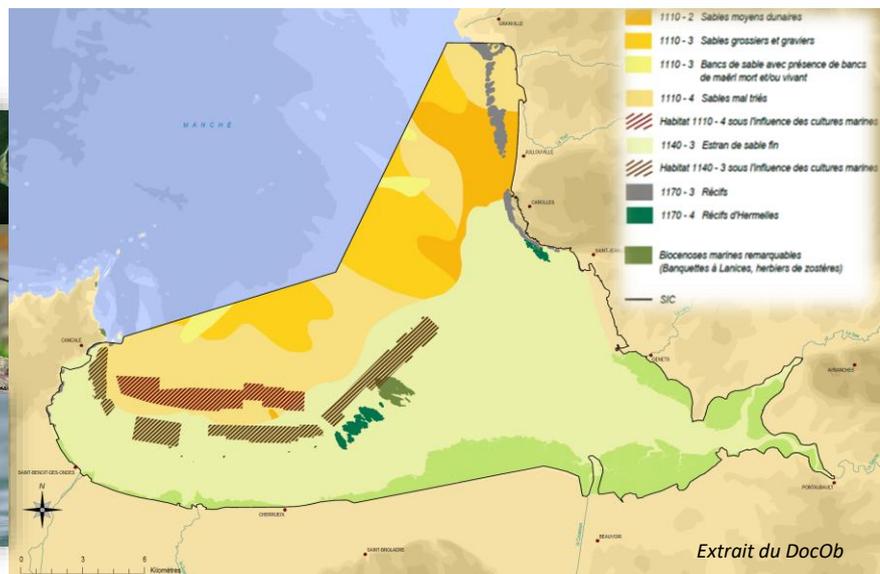
Site d'alimentation, repos et reproduction pour les mammifères marins

Quelques espèces d'intérêt communautaire :

- 🐟 Barge rousse
- 🐟 Puffin des Baléares
- 🐟 Sterne Pierregarin
- 🐟 Saumon atlantique
- 🐟 Lamproie marine
- 🐟 Phoque veau-marin
- 🐟 Grand dauphin



Crédit : A. Hemon



# Milieux marins

## Gestion et usages

Plusieurs entités chargées de la gestion du domaine maritime :

- ✓ Gestion du DPM et missions de suivi et de police des différents services de l'Etat
- ✓ Le SyMel, le Département d'Ille et Vilaine et Bretagne Vivante assurent la gestion des propriétés et de domaines attribués au Conservatoire du Littoral (secteurs de DPM, îlots)

Suivis et comptages naturalistes et scientifiques assurés par un réseau de structures : Ifremer, MNHN, GONm, Bretagne Vivante, ONCFS, Fédérations de chasse, GECC, Al Lark, GMN, etc.

Conchyliculture, pêche à pied et embarquée professionnelle

Usages : pêche à pied et embarquée de loisir, sports nautiques, randonnée pédestre et équestre, sorties nature, ornithologie, survols aériens, etc.



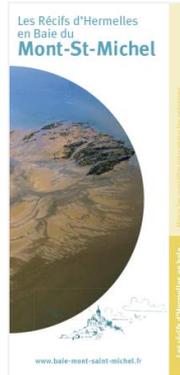
## ❁ Problématiques de conservation identifiées dans le DocOb

### **ORIENTATION N°2 : PRÉSERVER LES MILIEUX MARINS ET PLUS PARTICULIÈREMENT LES RÉCIFS D'HERMELLES**

- Suivre l'état écologique des masses d'eau marines côtières et de transition
- Suivre l'influence des activités conchylicoles sur les peuplements benthiques (modification structurale des milieux, gestion de la circulation professionnelle sur l'estran)
- Accompagner les démarches de réduction des macro-déchets conchylicoles et de la valorisation des sous-produits coquilliers
- Etudier la dynamique de conservation et préserver les habitats remarquables : herbiers de zostères, banquettes à *Lanice conchilega*, récifs d'Hermelles
- Rechercher des débouchés de valorisation de la crépidule et contenir son expansion
- Evaluer l'impact des concessions conchylicoles sur l'état de santé des récifs d'Hermelles
- Limiter et sensibiliser à l'impact de la pêche à pied sur les récifs d'Hermelles
- Rechercher des techniques de restauration sur les récifs d'Hermelles les plus dégradés (Sainte-Anne)

## \* Evaluation de la mise en œuvre des actions du DocOb

### **ORIENTATION N°2 : PRÉSERVER LES MILIEUX MARINS ET PLUS PARTICULIÈREMENT LES RÉCIFS D'HERMELLES**



#### **□ Action 2.1 : Encourager des pratiques respectueuses sur les récifs d'Hermelles**

- ✓ *Opération 21.1* : Engager une réflexion collective pour réduire l'impact du cheminement et du stationnement au banc des Hermelles ★★★ 
- ✓ *Opération 21.2* : Promouvoir les bonnes pratiques sur les récifs d'Hermelles ★★★ 

#### **□ Action 2.2 : Concourir aux bonnes pratiques de gestion en milieu marin et littoral**

- ✓ *Opération 22.1* : Soutenir et encourager une collecte raisonnée des déchets d'origine anthropique sur les laisses de mer ★★★ 
- ✓ *Opération 22.2* : Soutenir et encourager les projets de récolte et de valorisation durable de la crépidule ★★★ 
- ✓ *Opération 22.3* : Soutenir et encourager les démarches de valorisation durable des déchets marins (sous-produits coquilliers et autres) ★★ 
- ✓ *Opération 22.4* : Définir un programme d'étude afin d'établir un état des lieux précis des pratiques de pêche de loisir et évaluer leur impact sur les habitats et espèces ★★ 

#### **□ Action 2.3 : Suivre l'état de santé des habitats remarquables et approfondir les connaissances sur leur fonctionnement**

- ✓ *Opération 23.1* : Suivre l'évolution morphologique et l'état de santé des récifs d'Hermelles ★★★ 
- ✓ *Opération 23.2* : Etudier les possibles méthodes de restauration ou de récréation des récifs d'Hermelles ★★ 
- ✓ *Opération 23.3* : Approfondir les connaissances sur le rôle et le fonctionnement des banquettes à *Lanice conchilega* ★★★ 

## ❁ Evaluation de la mise en œuvre des actions du DocOb

### **ORIENTATION N°1 : GARANTIR L'INTÉGRITÉ GLOBALE DE LA BAIE DU MONT SAINT-MICHEL ET DE SES ESPACES PÉRIPHÉRIQUES**

#### ❑ **Action 1.1 : Articuler la démarche Natura 2000 avec les autres démarches et projets de territoire de la baie**

- ✓ *Opération 11.1* : Articuler la mise en œuvre du DocOb avec la démarche de Gestion Intégrée de la Zone Côtière et les Schémas de Cohérence Territoriale ★★★ 😞
- ✓ *Opération 11.2* : Harmoniser les actions des SAGE et du DocOb permettant le maintien et/ou la restauration du bon état écologique des eaux et des milieux humides ★★★ 😊
- ✓ *Opération 11.3* : Articuler la mise en œuvre du DocOb avec la stratégie d'aires marines protégées ★★★ 😊
- ✓ *Opération 11.4* : Articuler la mise en œuvre du DocOb avec le projet de Rétablissement du Caractère maritime du Mont Saint-Michel ★★★ 😊
- ✓ *Opération 11.6* : Suivre les projets et programmes de travaux et d'aménagements concernant le site Natura 2000 ★★ 😊
- ✓ *Opération 11.8* : Encourager les démarches de qualité concernant les produits et les usages de la baie ★ 😐



Crédit : M. Grivaud

# Milieux marins

## ❁ Evaluation de la mise en œuvre des actions du DocOb

### ❑ Action 1.2 : Soutenir et développer les actions globales de communication et de sensibilisation favorables au patrimoine naturel

- ✓ Opération 12.1 : Mettre en place un programme de sensibilisation et d'échange avec les acteurs ★★★ 😐
- ✓ Opération 12.2 : S'appuyer notamment sur les compétences des maisons de Baie pour renforcer auprès du grand public la prise en compte du patrimoine naturel d'intérêt communautaire ★★★ 😊
- ✓ Opération 12.3 : Réaliser une exposition mobile sur le patrimoine naturel d'intérêt communautaire ★ 😞
- ✓ Opération 12.5 : Elaborer, mettre en place et/ou diffuser des produits d'information et de sensibilisation sur l'environnement littoral et maritime, les bonnes pratiques et la réglementation ★★★ 😐
- ✓ Opération 12.6 : Pérenniser les outils d'information sur Natura 2000 ★★★ 😐
- ✓ Opération 12.7 : Encourager la création d'une équipe de surveillance et d'information environnementale sur la baie ★★★ 😐
- ✓ Opération 12.8 : Contribuer à une meilleure information et coordination des services de police de la nature ★★★ 😞



## \* Evaluation de la mise en œuvre des actions du DocOb

### □ *Action 1.3 : Maîtriser l'impact de la pression des activités touristiques et de loisir sur les habitats et les espèces d'intérêt communautaire*

- ✓ *Opération 13.1 : Canaliser et limiter les accès sur les espaces les plus fragiles* ★★★ 
- ✓ *Opération 13.2 : Mettre en place des outils concertés pour maîtriser et encadrer le développement des activités sportives de nature* ★★★ 
- ✓ *Opération 13.3 : Veiller au respect et informer sur la réglementation concernant la circulation terrestre et le survol aérien sur les espaces naturels*★★ 
- ✓ *Opération 13.4 : Soutenir et accompagner la mise en place d'une charte de qualité des professionnels de la randonnée*★★ 

### □ *Action 1.6 : Développer les connaissances générales sur le patrimoine naturel et le fonctionnement écologique de la baie*

- ✓ *Opération 16.1 : Encourager la mise en place de programme d'études et de recherches pour le développement d'outils de gestion et l'amélioration des connaissances sur les habitats naturels et les espèces* ★★★ 
- ✓ *Opération 16.2 : Contribuer à la mise en place d'outils de suivi du patrimoine et à l'émergence d'un pôle ressource*★★ 
- ✓ *Opération 16.3 : Favoriser le transfert de connaissances entre les acteurs et les territoires de la baie*★ 



# Milieux marins

## ❖ Evaluation de la mise en œuvre des actions du DocOb

### ❑ **Action 1.7 : Soutenir et développer les réseaux de suivi et les programmes d'amélioration de connaissances concernant l'avifaune**

- ✓ *Opération 17.7* : Poursuivre et compléter l'étude et le suivi de la population de Macreuses noires ★ 
- ✓ *Opération 17.9* : Profiter de la mise en place du réseau des Aires Marines Protégées pour définir des zones de sensibilité biologique en mer ★ 

### ❑ **Action 1.11 : Contribuer à la mise en œuvre d'un dispositif de veille et de gestion des pollutions marines**

- ✓ *Opération 1.11.1* : Veiller à une prise en compte du patrimoine naturel remarquable dans l'écriture et le déploiement des dispositifs de gestion des pollutions marines ★★ 
- ✓ *Opération 1.11.2* : Participer au réseau de correspondants Pollutions marines et littoral animé par le Conservatoire du littoral ★★ 
- ✓ *Opération 1.11.3* : Etendre le réseau Pollutions marines et littoral à l'ensemble de la Baie ★ 



## RETOURS D'EXPÉRIENCE ET TEMPS D'ÉCHANGE

- ❖ Suivis de l'état de santé des récifs d'Hermelles  
*Claire Rollet (Ifremer), Karine Dedieu (AFB)*
- ❖ Développement de l'Observatoire régional pêche à pied  
*Marion Le Renard (URCPIE), Florian Barjat (Association AVRIL)*
- ❖ Point sur l'Observatoire des usages en baie du Mont Saint-Michel  
*Olivier Abellard (AFB)*

## \* Quelles perspectives pour la suite ?

### Evaluation du Document d'Objectifs Natura 2000 "Baie du Mont Saint-Michel" 2<sup>e</sup> groupe de travail "Milieux marins", 28 septembre 2018

Orientation	Action	Opérations	Perspectives
Orientation n°2 : Préserver les milieux marins et plus particulièrement les récifs d'Hermelles	Action 2.1 : Encourager des pratiques respectueuses sur les récifs d'Hermelles	Opération 21.1 : Engager une réflexion collective pour réduire l'impact du cheminement et du stationnement au banc des Hermelles	
		Opération 21.2 : Promouvoir les bonnes pratiques sur les récifs d'Hermelles	
	Action 2.2 : Concourir aux bonnes pratiques de gestion en milieu marin et littoral	Opération 22.1 : Soutenir et encourager une collecte raisonnée des déchets d'origine anthropique sur les laisses de mer	
		Opération 22.2 : Soutenir et encourager les projets de récolte et de valorisation durable de la crépidule	
		Opération 22.3 : Soutenir et encourager les démarches de valorisation durable des déchets marins	

# Natura 2000 Baie du Mont Saint-Michel

<http://littoral-normand.n2000.fr/>



Conservatoire du littoral 

Rechercher :

## Natura 2000 Les sites littoraux normands

[Accueil](#) [Découvrir Natura 2000](#) [Les sites littoraux normands](#) [Participer](#)

Accueil

### Accueil

Ce site présente l'implication du Conservatoire du Littoral - Délégation Normandie dans la démarche Natura 2000, soit en tant qu'opérateur (élaboration de documents d'objectifs), soit en tant qu'animateur (mise en oeuvre de ces documents d'objectifs).

### Le Conservatoire du Littoral

Le Conservatoire du littoral est un établissement public créé en 1975. Il mène une **politique foncière visant à la protection définitive des espaces naturels et des paysages sur les rivages maritimes et lacustres.**

Après avoir fait les travaux de remise en état nécessaires, il confie la **gestion des terrains aux communes, à d'autres collectivités locales ou à des associations** pour qu'elles en assurent la gestion dans le respect des orientations arrêtées.

Au 1er octobre 2010, le Conservatoire assurait la protection de **138 800 hectares sur 600 sites**, représentant plus de 1200 km de rivages, soit plus de 15 % du linéaire côtier.

Le Conservatoire du Littoral est représenté localement par **10 délégations régionales**, implantées dans toute la France.

***Merci de votre  
attention***

Crédit : A. Hemon

